

Les patients latins préfèrent la Suisse



Corinne Jaquiéry

En Suisse romande et au Tessin, aucune clinique concernée par la réadaptation ne semble souffrir d'un exode des patients vers des établissements étrangers. Les patients sont satisfaits par l'offre et, de plus, aucune clinique frontalière, italienne ou française, ne paraît correspondre aux critères de soins exigés en Suisse.

Ce printemps, trois caisses-maladie, la Chrétienne sociale (CSS), Helsana et SWICA, créaient la surprise en offrant à leurs patients, au bénéfice d'un assurance complémentaire, de se faire soigner en Allemagne et en France voisine. Ces caisses n'excluaient pas d'élargir leur offre à des destinations plus lointaines comme la Thaïlande où certaines cliniques sont spécialisées dans le traitement de la maladie de l'Alzheimer. A l'avenir, selon elles, certains soins pourraient même être délocalisés. Ces assureurs disent n'obliger personne à aller se faire soigner à l'étranger et répètent que seuls les assurés en privés ou demi-privé sont concernés. L'Office fédéral de la santé publique reste quant à lui de marbre face à cet épiphénomène et il précise que l'assurance de base n'autorise aucun déplacement pour se faire soigner à l'étranger sauf en cas de force majeure (traitement rare dispensé uniquement dans tel ou tel pays étranger). Pour l'instant ces "vacances" médicales n'intéresseraient donc qu'un petit nombre de clients et l'exode des patients en réadaptation, très local, concerne principalement quelques cliniques Suisse alémaniques et pas du tout en Suisse romande.

Aucun intérêt à se rendre à l'étranger

Cédric Vuille, médecin chef du Centre de Réadaptation cardiovasculaire de la Clinique de Genolier, n'a pas connaissance de cas de ce type dans son établissement. "Je ne connais pas de patients de Vaud ou Genève qui seraient partis en réadaptation à l'étranger, mais je ne peux exclure que cela se soit produit. A mon avis, les patients suisses n'ont aucun intérêt à se rendre à l'étranger. La réputation des centres suisses est bonne et le séjour est payé par les assurances, même si nous devons lutter pour y parvenir..."

Pour Yves Delalay, directeur adjoint de la clinique romande de réadaptation (Suva), ce sont surtout les assureurs maladie de suisse allemande, par le biais du case management, qui proposent à leurs clients des centres de réadaptation allemands avec qui ils ont contractuellement acheté des prestations. Selon l'article 66 de la LAA (Loi sur l'assurance-accident), la Suva a reçu le mandat général (prévention, sécu-

rité au travail, assurance, réadaptation, réinsertion professionnelle,...) de couvrir le secteur primaire et secondaire du monde du travail en termes d'assurance accident professionnel et non professionnel en Suisse. Elle n'a donc aucun intérêt à envoyer des patients suisses en réadaptation se faire soigner à l'étranger. "La Suva utilise le réseau sanitaire suisse existant et offre directement des prestations (prévention, etc...), dont la réadaptation, au sein de ses propres cliniques de Bellikon et Sion. C'est une entreprise suisse de droit public avec un mandat national précis au sein d'un système de santé performant, on peut dès lors imaginer que le contexte suisse convient parfaitement et qu'il ne soit pas nécessaire d'offrir d'autres prestations étrangères", souligne Yves Delalay.

Projet thérapeutique pour chaque patient

Prioritairement engagée vers un retour rapide des patients à leurs activités professionnelles, la Clinique romande de réadaptation se distingue de ses consœurs: "La spécificité de notre établissement réside dans le fait qu'une gamme élargie de prestations permet d'offrir, par approche interdisciplinaire, un projet thérapeutique à chaque patient. Celui-ci vise prioritairement la reprise d'une activité professionnelle. Nos patients sont en moyenne âgés de 45 ans. Le 75 % de nos patients sont des patients Suva. Pour le surplus, 15 % sont des patients LAMal valaisans. Le Canton du Valais a confié à notre établissement ce mandat réadaptation pour ces patients (15 lits). Les 10 % restants sont des patients LAMal hors canton, LCA (assurances privées et CAA), de Suisse romande qui viennent chez nous pour des prestations particulières pour lesquelles nous sommes très performants (paraplégie, réadaptation neurologique, orthopédie technique (amputés))."

Exode localisé

Pierre-André Berthod, président du groupe label CTR de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV), n'a pas connaissance d'un exode de patients vaudois vers l'étranger. Les CTR vaudois sont des éta-

blissements qui doivent pouvoir prendre en charge des patients suite à une maladie ou à un accident. Ils vont y recevoir, au cours de séjours en général de durées moyennes, les traitements et les soins nécessaires pour recouvrer un maximum d'autonomie. L'objectif final est de les aider à retrouver la capacité de reprendre une vie normale à domicile.

Pierre-André Berthod est convaincu que les patients concernés par le type de réadaptation offerte par les CTR ne sont pas du tout intéressés par des soins dispensés par des cliniques étrangères. Au Tessin non plus, aucune des cliniques privées interrogées ne dit avoir ressenti un quelconque effet de fuite des patients. Pour le médecin chef du Centre de Réadaptation cardiovasculaire de la Clinique de Genolier, Cédric Vuille, le risque de fuite des patients à l'étranger est pratiquement nul, même pour des questions de coûts. "Je ne connais pas de centre francophone, pas trop éloigné, ayant une bonne réputation et offrant des services comparables aux centres suisses romands. Nos prix ne sont pas trop élevés, mais nos marges sont très limitées et nous ne pouvons offrir des prix bas que si nous

maintenons un taux de fréquentation élevé. Sinon le coût par patient devra être augmenté. Nous luttons continuellement pour offrir les meilleurs services médico-infirmiers, physiques et hôteliers, dans le cadre du budget. Il faut surtout mieux informer les patients et leurs médecins traitants sur les bénéfices de la réadaptation. Un grand nombre de patients ne bénéficient pas de l'enseignement et de la prévention que nous offrons, en général par manque d'information lors de leur prise en charge cardiologique aiguë."

Comme nombre de ses collègues en clinique de réadaptation, le médecin ne voit pas vraiment l'intérêt d'ouvrir le marché suisse des soins. En revanche, il n'y est pas opposé.

"Je n'en vois pas l'intérêt en réadaptation car les patients peuvent actuellement réaliser leur réadaptation dans d'excellentes conditions, pas loin de chez eux. Toutefois je n'y suis pas opposé: nous sommes prêts à faire face aux cliniques étrangères, avec notre offre médicale, mais pas en bradant les prix; baisser les prix et la qualité serait contre-productif à très court terme."

Info

Cédric Vuille, médecin chef, Centre de Réadaptation cardiovasculaire, Clinique de Genolier, 1272 Genolier; tél 022 366 9214, fax 022 366 9204, mail: vuille@cdg.ch

Yves Delalay, directeur adjoint, Clinique romande de réadaptation, av. Grand-Champsec 90, 1951 Sion; tél.027 603 30 10, fax 027 603 30 03, mail yves.delalay@crr-suva.ch

Pierre-André Berthod, directeur, Hôpital de Lavaux, ch. Colombaires 31, 1096 Cully; tél. 021 799 01 11, fax 021 799 01 99, mail info@hopitaldelavaux.ch



NETWORK HEALTH ECONOMICS
 NETWORK HEALTH ECONOMICS
 RESEAU ECONOMIE DE LA SANTE
 RETE ECONOMIA SANITARIA

Accédez à un niveau supérieur!
 Développez vos compétences en
 management de la santé

MASTER IN HEALTH ECONOMICS AND MANAGEMENT (MHEM)

DESS EN ÉCONOMIE ET MANAGEMENT DE LA SANTÉ

Programme commun à HEC Lausanne et à la Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne.

- Programme multidisciplinaire novateur
- S'adresse aux professionnels de la santé, de l'assurance maladie, et de l'industrie pharmaceutique
- Programme en cours d'emploi à temps partiel sur 2 ans

Pour toute information:
www.hec.unil.ch/iems

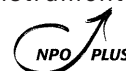
HEC
 LAUSANNE

UNIL UNIVERSITÉ
 DE LAUSANNE
 Faculté de Médecine

iems

Umfragen bei Patienten*, Zuweisern, Mitarbeitern

*Instrument anerkannt von H+/sas



www.npoplus.ch

NPO PLUS, Tulpenweg 6, 8853 Lachen, Telefon 055/462 28 14